



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

2025-2026

MANOIR SOLEIL



Période couverte : 1er avril 2025 au 31 mars 2026

Une tradition d'excellence depuis plus de 40 ans.

Offrir un milieu de vie humain, sécuritaire et bienveillant où chaque résident est accueilli avec dignité, respect et compassion.

125, rue Daigneault, Chambly (Québec) J3L 1G7

Téléphone : 450 658-4441

www.manoirsoleil.com | info@manoirsoleil.com



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
DÉCLARATION DE FIABILITÉ	3
MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	4
RAPPORT DE LA DIRECTION	5
PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT.....	6
MANOIR SOLEIL, CHSLD PRIVÉ CONVENTIONNÉ.....	6
NOTRE MISSION.....	7
NOTRE VISION	8
NOS VALEURS.....	9
NOTRE CLIENTÈLE	10
LA GOUVERNANCE	10
Le conseil d'administration	10
Les responsabilités et les réalisations du conseil d'administration.....	11
Les membres du comité de direction.....	12
Les comités	13
La structure administrative	14
PLAN STRATÉGIQUE 2025-2028	20
COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ DES SERVICES	20
LES RÉSULTATS – BILAN ANNUEL 2025-2026	21
Milieu de vie, bénévolat et activités	21
Qualité, sécurité et prévention	22
Projets cliniques, technologiques et organisationnels	22
Partenariats, représentations et implication provinciale	23
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS.....	25
CONCLUSION.....	26
L'ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2026	27



DÉCLARATION DE FIABILITÉ

Les informations contenues dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur la fiabilité des données contenues dans ce rapport ainsi que sur les contrôles afférents.

Les résultats et les données du rapport annuel de gestion de l'exercice 2025-2026 de Manoir Soleil décrivent fidèlement la mission, la vision, les valeurs, les responsabilités, les activités, les réalisations et les orientations de l'établissement.

Les états financiers de Manoir Soleil inc. ont été audités par la firme comptable Girard et Associés CPA inc., titulaire du permis de comptabilité publique no A123133, conformément aux normes applicables. Ils présentent fidèlement la situation financière de l'organisation pour l'exercice terminé le 31 mars 2026.

Je déclare que les données contenues dans le présent rapport annuel de gestion sont fiables et vérifiables, et qu'il en va de même pour les contrôles afférents aux données présentées. Ces données correspondent à la situation telle qu'elle se présentait pour l'exercice terminé le 31 mars 2026.

Christine Grégoire

Christine Grégoire
Directrice générale
Copropriétaire Manoir Soleil

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C'est avec fierté que nous vous présentons le rapport annuel de gestion 2025-2026 de Manoir Soleil. Cette année revêt une importance particulière puisqu'elle représente la première année complète de notre établissement à titre de CHSLD privé conventionné. Cette étape significative témoigne de l'évolution de notre organisation et de notre volonté constante d'offrir aux résidents des soins et des services de grande qualité dans un milieu de vie sécuritaire, chaleureux et profondément humain.

Tout au long de l'année, nos équipes ont fait preuve d'un engagement remarquable afin de répondre aux besoins des résidents et de leurs proches. Grâce à leur professionnalisme, leur dévouement et leur bienveillance, Manoir Soleil a poursuivi ses efforts d'amélioration continue, de développement organisationnel et d'innovation, tout en maintenant la personne hébergée au cœur de chacune de ses actions.

Les réalisations présentées dans ce rapport reflètent la force de notre travail collectif. Elles témoignent de la mobilisation de nos employés, de l'implication de nos bénévoles, de la confiance de nos résidents et de leurs familles ainsi que de la précieuse collaboration de nos partenaires. Ensemble, nous avons poursuivi notre mission en veillant à offrir un environnement où le respect, la dignité, la sécurité et la qualité de vie occupent une place centrale.

L'année 2025-2026 a également été marquée par le décès de M. Robert Tessier, cofondateur de Manoir Soleil. Son engagement exceptionnel, sa vision et son profond attachement au bien-être des aînés ont contribué à façonner l'identité de l'établissement au fil des décennies. Nous souhaitons rendre hommage à sa contribution remarquable et exprimer toute notre reconnaissance pour l'héritage humain et organisationnel qu'il nous laisse.

Nous désirons remercier sincèrement l'ensemble des résidents, des familles, des proches aidants, des employés, des médecins, des professionnels, des bénévoles et des partenaires pour leur confiance et leur précieuse collaboration. Leur contribution est essentielle à la réalisation de notre mission et à la qualité du milieu de vie que nous avons le privilège d'offrir chaque jour.

Avec confiance et détermination, nous poursuivrons nos efforts afin de faire de Manoir Soleil un milieu de vie toujours plus accueillant, innovant et centré sur les besoins des personnes que nous accompagnons.

Christine Grégoire

Christine Grégoire

Nancy Gaudet

Directrice générale / Copropriétaire

Nancy Gaudet

Présidente

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de Manoir Soleil assume avec rigueur la responsabilité de planifier, d'organiser et de superviser l'ensemble des activités de l'établissement afin d'assurer l'offre de soins et de services sécuritaires, humains et de qualité aux résidents. À titre de CHSLD privé conventionné, l'organisation veille au respect des lois, des règlements, des normes professionnelles ainsi que des exigences ministérielles applicables.

Au cours de l'exercice 2025-2026, les efforts de la direction ont été orientés vers la consolidation du statut de CHSLD privé conventionné, le maintien de la qualité et de la sécurité des soins, le soutien aux équipes, l'amélioration continue des pratiques et le développement de projets favorisant le bien-être des résidents.

En collaboration avec le conseil d'administration, les gestionnaires, les professionnels, les employés, les résidents, les familles et les partenaires, la direction a poursuivi ses démarches visant à faire de Manoir Soleil un milieu de vie chaleureux, respectueux et centré sur la personne. Les réalisations présentées dans ce rapport témoignent de l'engagement collectif de toutes les équipes envers l'excellence des soins, la bientraitance et l'amélioration continue.

La direction tient à souligner le professionnalisme, le dévouement et l'apport exceptionnel de l'ensemble du personnel, des bénévoles, des médecins, des professionnels et des partenaires qui contribuent quotidiennement à la réalisation de la mission de Manoir Soleil.

Christine Grégoire

Christine Grégoire

Directrice générale / Copropriétaire

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Manoir Soleil est un centre d'hébergement et de soins de longue durée privé conventionné offrant un milieu de vie chaleureux, sécuritaire et adapté aux personnes en perte d'autonomie. Depuis plus de 40 ans, l'établissement se distingue par son approche humaine, sa proximité avec les résidents et les familles, ainsi que par son engagement envers la qualité des soins et l'amélioration continue.

L'établissement accueille 69 résidents dans un environnement où les soins, l'assistance, le soutien et les activités sont adaptés aux besoins de chacun. La première année complète à titre de CHSLD privé conventionné a permis de consolider les pratiques administratives, cliniques et organisationnelles en cohérence avec les exigences du réseau de la santé et des services sociaux.

69 RÉSIDENTS	97 EMPLOYÉS	40+ ANS D'EXPÉRIENCE
------------------------	-----------------------	--------------------------------

Manoir Soleil se distingue également par sa certification Agrément Canada avec mention, sa certification Or — CHSLD approche Montessori pour aînés, 1^{er} CHSLD au Canada, ainsi que par la présence de la Garderie Aux P'tits Rayons. Depuis 33 ans, celle-ci contribue au dynamisme du milieu de vie et au maintien de liens significatifs entre les générations.

MANOIR SOLEIL, CHSLD PRIVÉ CONVENTIONNÉ

Depuis le 1^{er} octobre 2024, Manoir Soleil évolue à titre de CHSLD privé conventionné, une reconnaissance qui confirme son engagement à offrir des soins et des services de grande qualité dans le respect des normes et des exigences du réseau de la santé et des services sociaux du Québec.

L'exercice 2025-2026 représente la première année complète d'exploitation sous ce statut. Cette période a permis de consolider les pratiques administratives, cliniques et organisationnelles tout en poursuivant le développement d'une approche centrée sur la personne, le respect de ses droits et la qualité du milieu de vie.

À titre de CHSLD privé conventionné, Manoir Soleil combine les avantages d'une gestion de proximité avec les standards de qualité, de sécurité et de reddition de comptes attendus dans le réseau public. Cette réalité favorise une réponse adaptée aux besoins des résidents, une grande collaboration avec les partenaires du réseau ainsi qu'une amélioration continue des soins et des services.

L'ensemble des équipes demeure mobilisé autour d'un objectif commun : offrir aux résidents un environnement sécuritaire, chaleureux et respectueux, où la dignité, l'autonomie, le bien-être et la qualité de vie sont au cœur de chaque intervention. Cette vision s'appuie sur plus de 40 années d'expérience, une culture profondément humaine et une volonté constante d'innover afin d'améliorer l'expérience des personnes hébergées et de leurs proches.

Cette transition vers le statut de CHSLD privé conventionné marque une étape importante dans l'histoire de Manoir Soleil et témoigne de sa volonté de poursuivre sa mission d'excellence au service des aînés, des familles et de la communauté.

NOTRE MISSION

La mission de Manoir Soleil est d'offrir aux personnes hébergées un milieu de vie chaleureux, sécuritaire et adapté à leurs besoins, où les soins, l'assistance et les services sont dispensés avec respect, bienveillance et professionnalisme. Nous nous engageons à accompagner chaque résident dans le respect de sa dignité, de son autonomie, de ses choix et de son histoire de vie.

Au quotidien, notre mission consiste à favoriser le bien-être physique, psychologique, social et spirituel des résidents en leur offrant des soins et des services de qualité, personnalisés et centrés sur la personne. Nous reconnaissons l'importance de créer un environnement où chaque individu se sent accueilli, écouté, valorisé et considéré comme un membre à part entière de notre communauté.

Cette mission se réalise grâce à l'engagement de nos employés, de nos médecins, de nos professionnels, de nos bénévoles, des familles et de nos partenaires, qui collaborent ensemble afin d'assurer une approche globale et humaine répondant aux besoins évolutifs des résidents.

Fidèle à ses valeurs d'humanisme, de respect, de qualité, de sécurité, de bienveillance et d'engagement, Manoir Soleil œuvre à maintenir un milieu de vie où la qualité des soins se conjugue à la qualité de vie, dans un esprit d'amélioration continue et d'ouverture sur la communauté.

Depuis plus de 40 ans, cette mission guide chacune de nos actions et demeure au cœur de notre engagement envers les résidents et leurs proches.

NOTRE VISION

La vision de Manoir Soleil est d'être reconnu comme un milieu de vie et de soins d'exception, où chaque résident est accompagné avec respect, bienveillance et humanité dans un environnement sécuritaire, chaleureux et adapté à ses besoins.

Nous aspirons à offrir une expérience de vie qui dépasse les standards de qualité attendus en hébergement de longue durée, en plaçant la personne, son histoire, ses choix et son bien-être au cœur de toutes nos actions. Notre vision repose sur la conviction que chaque résident doit pouvoir évoluer dans un milieu où il se sent chez lui, respecté dans son identité et soutenu dans le maintien de son autonomie et de sa qualité de vie.

Nous nous engageons à favoriser une culture d'amélioration continue, d'innovation et de collaboration, en misant sur l'expertise et la mobilisation de nos équipes ainsi que sur la contribution des familles, des bénévoles et de nos partenaires. Cette approche nous permet d'adapter continuellement nos pratiques aux besoins évolutifs des résidents et aux meilleures pratiques du secteur.

Fière de son histoire et résolument tournée vers l'avenir, Manoir Soleil souhaite demeurer une référence en matière de soins et de services aux aînés, en offrant un milieu de vie inclusif, stimulant et profondément humain, où la dignité, la sécurité et le respect de chaque personne guident chacune de nos décisions.

NOS VALEURS

Les valeurs de Manoir Soleil constituent le fondement de chacune de nos actions et orientent les décisions, les comportements et les interventions de l'ensemble des membres du personnel. Elles reflètent notre engagement à offrir aux résidents un milieu de vie sécuritaire, respectueux et profondément humain.

Le respect guide nos relations avec les résidents, leurs proches, les bénévoles, les partenaires et les membres du personnel. Il se traduit par la reconnaissance de la dignité, de l'autonomie, des choix et de l'histoire de vie de chaque personne.

La bienveillance est au cœur de notre approche. Elle inspire une présence attentive, une écoute sincère et un accompagnement empreint de compassion, d'empathie et de considération pour les besoins de chacun.

La qualité nous incite à viser l'excellence dans les soins, les services et les pratiques organisationnelles. Elle se manifeste par une recherche constante d'amélioration, d'innovation et d'adaptation aux besoins évolutifs des résidents.

La sécurité est une responsabilité partagée qui guide nos actions quotidiennes. Nous nous engageons à offrir un environnement physique, psychologique et clinique favorisant la protection, le confort et le bien-être des résidents.

L'engagement se traduit par le dévouement, la collaboration et le professionnalisme de nos équipes, qui contribuent chaque jour à la réalisation de notre mission et à la qualité du milieu de vie.

L'humanisme demeure la valeur centrale qui unit toutes les autres. Il nous rappelle l'importance de placer la personne au cœur de nos préoccupations et de reconnaître la richesse, l'unicité et la valeur de chaque résident.

En vivant ces valeurs au quotidien, Manoir Soleil s'efforce de créer un milieu de vie chaleureux, accueillant et respectueux, où chaque personne peut évoluer dans la dignité, la confiance et le bien-être.

NOTRE CLIENTÈLE

Manoir Soleil accueille 69 résidents en perte d'autonomie nécessitant des soins, de l'assistance et des services d'hébergement de longue durée dans un environnement sécuritaire, adapté et bienveillant. Répartis au sein de trois unités de vie, les résidents bénéficient d'un accompagnement personnalisé qui tient compte de leurs besoins de santé, de leur histoire de vie, de leurs capacités et de leurs préférences.

L'établissement privilégie une approche centrée sur la personne, favorisant le respect de la dignité, de l'autonomie et du droit de chacun de participer aux décisions qui le concernent. Les soins et les services sont ainsi adaptés à la réalité et au rythme de chaque résident afin de soutenir son bien-être physique, psychologique, social et spirituel.

La clientèle de Manoir Soleil présente des besoins diversifiés qui requièrent l'intervention concertée d'équipes multidisciplinaires, de proches aidants et de partenaires du réseau de la santé et des services sociaux. Cette collaboration permet d'offrir des services de qualité dans un milieu de vie où la sécurité, le respect, la bienveillance et l'humanité demeurent au cœur de toutes les interventions.

Par son approche familiale et son engagement constant envers l'excellence, Manoir Soleil s'efforce de créer un environnement où chaque résident peut se sentir reconnu, écouté, valorisé et pleinement chez lui.

LA GOUVERNANCE

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de Manoir Soleil assure la gouvernance de l'établissement et veille à ce que les orientations stratégiques, les priorités organisationnelles et les décisions administratives soient cohérentes avec la mission, les valeurs et les exigences applicables à un CHSLD privé conventionné.

Les membres du conseil d'administration :

- Mme Nancy Gaudet, présidente
- Mme Suzanne Gaudet, vice-présidente et fondatrice
- Mme Christine Grégoire, secrétaire-trésorière, copropriétaire et directrice générale

Les responsabilités et les réalisations du conseil d'administration

Le conseil d'administration de Manoir Soleil veille à la saine gouvernance de l'établissement et s'assure que les orientations, les décisions et les actions entreprises demeurent en cohérence avec la mission, les valeurs et les objectifs organisationnels. Il exerce un rôle de surveillance stratégique en veillant à la qualité des soins et des services, à la sécurité des résidents, à la gestion responsable des ressources ainsi qu'au respect des obligations légales, réglementaires et éthiques applicables à un CHSLD privé conventionné.

Tout au long de l'exercice 2025-2026, le conseil d'administration a assuré le suivi des résultats, examiné les principaux enjeux organisationnels et contribué à l'identification des priorités visant l'amélioration continue des soins, des services et du milieu de vie.

Parmi les réalisations marquantes de l'année, le conseil a accompagné la première année complète de Manoir Soleil à titre de CHSLD privé conventionné, soutenu la mise en œuvre de projets cliniques, technologiques et organisationnels, suivi les démarches liées à l'amélioration continue de la qualité ainsi qu'à la prévention et au contrôle des infections, et appuyé les initiatives visant le développement des ressources humaines et le maintien d'un environnement de travail sain et mobilisateur.

Le conseil d'administration a également porté une attention particulière au bien-être des résidents, à la satisfaction des familles, à la gestion des risques, à la conformité réglementaire ainsi qu'à la pérennité financière de l'établissement. Ses travaux ont contribué au maintien d'un milieu de vie sécuritaire, humain et respectueux, où la qualité des services et la dignité des personnes hébergées demeurent au cœur des décisions.

Grâce à l'engagement et à l'expertise de ses membres, le conseil d'administration continue de jouer un rôle essentiel dans le développement de Manoir Soleil et dans la poursuite de sa mission auprès des résidents, de leurs proches et de la communauté.

Les membres du comité de direction

Le comité de direction joue un rôle central dans la gouvernance et la coordination des activités de Manoir Soleil. Il assure le suivi des orientations organisationnelles, des priorités cliniques et administratives ainsi que des projets d'amélioration continue afin de soutenir la qualité des soins, des services et du milieu de vie offerts aux résidents.

Par une approche collaborative, le comité favorise la concertation entre les différents secteurs de l'établissement, contribue à la prise de décision et veille à la mise en œuvre des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs organisationnels. Il assure également un suivi des enjeux liés aux ressources humaines, aux opérations, à la qualité, à la sécurité et à la satisfaction des résidents et de leurs proches.

Au 31 mars 2026, le comité de direction et d'amélioration continue de la qualité était composé des personnes suivantes :

- **Mme Nancy Gaudet**, présidente;
- **Mme Christine Grégoire**, directrice générale et copropriétaire;
- **Mme Céline Déziel**, cheffe du secteur administratif;
- **Mme Véronique Soucy**, agente administrative;
- **Mme Véronique Jacques**, responsable des ressources humaines;
- **Mme Jessika Vignola**, directrice des soins infirmiers;
- **Mme Daphney Chrétien**, cheffe d'unité.

Grâce à l'expertise, à l'engagement et à la complémentarité de ses membres, le comité de direction contribue activement à l'amélioration continue des pratiques, au développement de l'organisation et au maintien d'un environnement de soins et de travail conforme aux valeurs de qualité, de respect, de sécurité et de bienveillance qui caractérisent Manoir Soleil.

Les comités

Les différents comités de Manoir Soleil jouent un rôle essentiel dans la gouvernance, la qualité des soins et des services ainsi que l'amélioration continue du milieu de vie. Ils constituent des lieux privilégiés de réflexion, de concertation et de collaboration permettant d'assurer un suivi rigoureux des enjeux organisationnels, cliniques et administratifs de l'établissement.

Composés de gestionnaires, de professionnels, d'employés, de représentants des résidents et de partenaires, selon leur mandat respectif, les comités contribuent à l'analyse des besoins, à l'identification des priorités et à la mise en œuvre d'actions visant à améliorer l'expérience des résidents et la qualité des services offerts.

Tout au long de l'année, les travaux des différents comités ont permis de soutenir les démarches liées à l'amélioration continue de la qualité, à la prévention et au contrôle des infections, à la gestion des risques, à la sécurité des résidents, à la santé et à la sécurité du travail ainsi qu'au maintien d'un milieu de vie respectueux, sécuritaire et bienveillant.

Les comités favorisent également la participation des résidents, des proches et des employés à la vie de l'établissement, contribuant ainsi à une culture de collaboration, de transparence et de responsabilisation partagée.

Au cours de l'exercice 2025-2026, les principaux comités actifs au sein de Manoir Soleil étaient les suivants :

- Comité de direction et d'amélioration continue de la qualité;
- Comité de gestion des risques et de prévention et de contrôle des infections;
- Comité de vigilance et de la qualité;
- Comité milieu de vie;
- Comité des résidents;
- Comités reliés au processus d'Agrément Canada;
- Comité de santé et sécurité au travail;
- Comité de l'approche Montessori.

Par leur engagement et leur contribution, ces comités participent activement à l'atteinte des objectifs de l'établissement et au maintien de standards élevés de qualité, de sécurité et d'excellence au bénéfice des résidents, de leurs proches et de l'ensemble du personnel.

La structure administrative

La structure administrative de Manoir Soleil soutient l'ensemble des services offerts aux résidents. Elle favorise une coordination efficace entre les secteurs de soins infirmiers, les préposées et préposés aux bénéficiaires, les médecins, les services spécialisés, les loisirs, les services alimentaires, l'hygiène et la salubrité, l'administration, les ressources humaines et les partenaires externes.

Au 31 mars 2026, Manoir Soleil compte 97 employés dévoués, engagés à offrir des soins et des services de qualité à ses 69 résidents.

Équipe de soins infirmiers

L'équipe de soins infirmiers est au cœur des services offerts à Manoir Soleil et veille, jour et nuit, à la santé, à la sécurité et au bien-être des résidents. Composée de professionnelles et de professionnels engagés, elle assure une présence clinique continue et un accompagnement personnalisé adapté à l'évolution des besoins de chaque personne hébergée.

Sous la coordination de la directrice des soins infirmiers et de la cheffe d'unité, l'équipe regroupe des infirmières, des infirmières auxiliaires, des préposées et préposés aux bénéficiaires, des médecins ainsi qu'une pharmacienne qui contribue à l'optimisation de la pharmacothérapie et au soutien clinique. Cette collaboration interdisciplinaire favorise une prise en charge globale, rigoureuse et centrée sur la personne.

Elle travaille également en étroite collaboration avec les différents professionnels et partenaires impliqués afin d'offrir des soins sécuritaires, de qualité et respectueux des droits et de la dignité de chacun.

Grâce à son expertise, à son dévouement et à son approche humaine, l'équipe de soins infirmiers joue un rôle essentiel dans le maintien d'un milieu de vie chaleureux où les résidents peuvent recevoir les soins et le soutien dont ils ont besoin dans un environnement empreint de respect, de bienveillance et de compassion.

Services spécialisés

Manoir Soleil bénéficie de l'expertise d'une équipe multidisciplinaire qui contribue à répondre aux besoins variés et évolutifs des résidents. Par une approche concertée et centrée sur la personne, les professionnels et intervenants spécialisés collaborent étroitement avec les équipes de soins, les résidents et leurs proches afin de favoriser le maintien de la santé, de l'autonomie et de la qualité de vie.

Les services spécialisés regroupent diverses expertises en nutrition, en soutien psychosocial, en éducation spécialisée, en réadaptation, en podologie, en pharmacie ainsi qu'en accompagnement clinique. Cette complémentarité permet d'assurer une évaluation globale des besoins, de soutenir la planification des interventions et d'offrir des services adaptés à la situation particulière de chaque résident.

Grâce à cette collaboration interdisciplinaire, les résidents bénéficient d'un accompagnement personnalisé qui tient compte de leurs capacités, de leurs préférences et de leur projet de vie. Les services spécialisés contribuent également à soutenir les équipes dans la recherche de solutions adaptées, l'amélioration continue des pratiques et le maintien d'un milieu de vie sécuritaire, humain et respectueux.

Par leur expertise et leur engagement, les intervenants des services spécialisés participent activement à l'atteinte de la mission de Manoir Soleil en offrant un soutien essentiel au bien-être physique, psychologique et social des résidents.

Préposées et préposés aux bénéficiaires

Une équipe de 46 préposées et préposés aux bénéficiaires occupe une place essentielle dans le quotidien des résidents de Manoir Soleil. Par leur présence constante, leur dévouement et leur approche humaine, ils contribuent directement au bien-être, au confort et à la qualité de vie des personnes hébergées.

Présents à chaque étape de la journée, ils accompagnent les résidents dans leurs activités quotidiennes, notamment pour l'hygiène personnelle, l'alimentation, les déplacements et les activités de la vie courante, tout en respectant leur rythme, leurs capacités et leur dignité. Leur proximité avec les résidents leur permet également d'observer l'évolution de leur condition et de collaborer étroitement avec les autres membres de l'équipe soignante.

Au-delà des soins d'assistance, les préposées et préposés aux bénéficiaires contribuent à créer un milieu de vie chaleureux, sécuritaire et rassurant. Leur écoute, leur bienveillance et les liens de confiance qu'ils développent avec les résidents et leurs proches favorisent un accompagnement personnalisé centré sur la personne.

Par leur professionnalisme, leur compassion et leur engagement quotidien, ils jouent un rôle déterminant dans la réalisation de la mission de Manoir Soleil et dans le maintien d'un environnement empreint de respect, de dignité et d'humanité.

Loisirs et bien-être

Les loisirs occupent une place importante dans la qualité de vie des résidents et contribuent activement à leur bien-être physique, cognitif, émotionnel et social. À Manoir Soleil, une équipe dynamique et engagée propose une programmation diversifiée adaptée aux intérêts, aux capacités et aux besoins des personnes hébergées.



Des activités sont offertes sept jours sur sept afin de favoriser la participation, la stimulation, le maintien des acquis et le développement de liens significatifs entre les résidents. Tout au long de l'année, de nombreux moments rassembleurs ont été organisés, notamment des activités de groupe, les fêtes du mois avec chanteurs, des célébrations thématiques, des spectacles d'époque, les BBQ estivaux, l'épluchette de blé d'Inde, des pièces de théâtre, du tissage, des rencontres intergénérationnelles, les célébrations du temps des Fêtes ainsi que des activités individuelles qui permettent d'enrichir le quotidien et de soutenir l'épanouissement de chacun.

La présence régulière d'une éducatrice canine intervenante en zoothérapie et notre chien « Rose » apportent également une dimension thérapeutique appréciée des résidents. Par son approche personnalisée et bienveillante, l'équipe des loisirs contribue à créer un milieu de vie stimulant, chaleureux et vivant, où chaque résident est encouragé à demeurer actif, engagé et valorisé selon ses capacités et ses intérêts.



Implication communautaire

L'ouverture sur la communauté fait partie intégrante de la philosophie et du milieu de vie de Manoir Soleil. Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, proches aidants, familles, organismes et partenaires, les résidents bénéficient d'un environnement vivant, stimulant et profondément humain.

La contribution des bénévoles occupe une place particulièrement importante dans la vie de l'établissement. Depuis plus de dix ans, une équipe de bénévoles dévoués est présente chaque semaine auprès des résidents, offrant accompagnement, écoute, soutien et moments de partage. Leur présence favorise le maintien des liens sociaux, contribue à réduire l'isolement et enrichit le quotidien des personnes hébergées.

Les familles et les proches aidants sont également considérés comme des partenaires essentiels. Leur participation à la vie du milieu contribue à préserver les relations significatives des résidents et à soutenir une approche centrée sur la personne et ses besoins.

Par ailleurs, Manoir Soleil entretient des liens privilégiés avec plusieurs acteurs de la communauté, ce qui permet de développer des projets, des activités et des initiatives favorisant l'inclusion, l'échange et la participation sociale. Ces collaborations enrichissent le milieu de vie et contribuent à maintenir une ouverture constante sur la communauté.

Grâce à cette mobilisation collective, Manoir Soleil demeure un milieu de vie chaleureux, accueillant et profondément enraciné dans sa communauté, où l'entraide, le respect et la solidarité occupent une place centrale.



Garderie intégrée

Depuis plus de 33 ans, la Garderie Aux P'tits Rayons, située au sein même de Manoir Soleil, contribue de façon exceptionnelle à la richesse du milieu de vie en favorisant des liens significatifs entre les générations. Cette présence unique permet de créer des occasions naturelles de rencontre, de partage et d'échange entre les enfants et les résidents, au bénéfice de tous.

Les activités intergénérationnelles organisées tout au long de l'année favorisent la participation sociale, la stimulation cognitive et affective ainsi que le maintien d'un sentiment d'appartenance à une communauté vivante et dynamique. Ces moments privilégiés permettent aux résidents de transmettre leurs expériences, de partager leurs souvenirs et de demeurer en contact avec les plus jeunes générations dans un climat de respect, de complicité et de bienveillance.

La reconnaissance de ce modèle inspirant s'est notamment illustrée par la participation de la Garderie Aux P'tits Rayons au livre *Ensemble, récits de cohabitation intergénérationnelle*, dans lequel un chapitre est consacré à cette expérience unique. Cette publication met en lumière les retombées positives de la cohabitation intergénérationnelle ainsi que les nombreux moments significatifs vécus entre les enfants et les résidents de Manoir Soleil.

Par sa présence quotidienne et son engagement constant, la Garderie Aux P'tits Rayons contribue à créer un milieu de vie chaleureux, stimulant et profondément humain, où les générations se rencontrent, s'enrichissent mutuellement et grandissent ensemble.

Services alimentaires

Les services alimentaires constituent un élément essentiel du bien-être et de la qualité de vie des résidents de Manoir Soleil. Soucieuse d'offrir une expérience alimentaire à la fois agréable, sécuritaire et adaptée aux besoins



de chacun, l'équipe veille quotidiennement à offrir des repas nutritifs, variés et équilibrés ainsi que deux collations par jour, dans un environnement chaleureux et respectueux.

Les menus élaborés pour un cycle de quatre semaines sont offerts aux résidents pour les saisons automne-hiver et printemps-été. Ils sont planifiés en tenant compte des besoins nutritionnels particuliers, des régimes thérapeutiques, des allergies, des préférences alimentaires ainsi que des différentes textures requises. Cette approche personnalisée, réalisée en collaboration avec les professionnels concernés, contribue au maintien de la santé, de l'autonomie et du confort des résidents.

Les repas thématiques, les célébrations saisonnières et les occasions spéciales viennent enrichir le quotidien et contribuent à maintenir un milieu de vie dynamique et stimulant. Grâce à leur professionnalisme, leur créativité et leur engagement, les membres des services alimentaires participent activement à la mission de Manoir Soleil en offrant aux résidents une alimentation de qualité dans le respect de leur dignité, de leurs choix et de leurs habitudes de vie.

Hygiène et salubrité

L'équipe compte trois employés en hygiène et salubrité; celle-ci contribue de façon essentielle au maintien d'un environnement propre, sécuritaire et agréable pour l'ensemble des résidents, des employés et des visiteurs. Par son travail quotidien, elle participe directement à la qualité du milieu de vie ainsi qu'à la prévention des risques pour la santé, et ce, parfois avec la collaboration des préposé(e)s aux bénéficiaires.



En étroite collaboration avec les équipes cliniques, l'équipe d'hygiène et de salubrité contribue également aux efforts de prévention et de contrôle des infections.

Grâce à son professionnalisme, à sa vigilance et à son souci constant de la qualité, l'équipe favorise le confort, le bien-être et la sécurité des résidents tout en soutenant la mission de Manoir Soleil d'offrir un milieu de vie accueillant, humain et respectueux.

Milieu de stage reconnu

Manoir Soleil est fier de contribuer à la formation de la relève en santé et en services sociaux en agissant comme milieu de stage reconnu auprès de plusieurs établissements d'enseignement (Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, CFP des Patriotes, etc.). Tout au long de l'année, des stagiaires provenant de différents programmes y sont accueillis afin de développer leurs compétences dans un environnement réel de soins et de services.

Encadrés par des professionnels et des employés expérimentés, les stagiaires bénéficient d'un accompagnement favorisant l'apprentissage, l'intégration des connaissances théoriques et le développement de pratiques empreintes de respect, de bienveillance et de professionnalisme. Leur présence stimule les échanges, favorise le partage des connaissances et contribue à l'amélioration continue des pratiques au sein de l'établissement.

Partenaires communautaires

Les partenariats communautaires jouent un rôle important dans l'enrichissement du milieu de vie de Manoir Soleil et contribuent à offrir aux résidents un environnement dynamique, inclusif et ouvert sur sa communauté. Grâce à la collaboration de nombreux organismes, institutions, bénévoles et partenaires locaux, les résidents bénéficient d'activités, de services et d'occasions de participation qui favorisent leur bien-être et leur intégration sociale.

Ces collaborations permettent de créer des liens significatifs entre les résidents et leur communauté, tout en favorisant les échanges intergénérationnels, culturels, éducatifs et sociaux. Elles contribuent également à diversifier les expériences offertes aux résidents et à soutenir leur participation à la vie collective selon leurs capacités et leurs intérêts.

Manoir Soleil valorise le travail concerté avec ses partenaires afin de mettre en commun les expertises, partager les ressources et développer des initiatives répondant aux besoins de la clientèle. Cette approche collaborative renforce la qualité du milieu de vie et favorise une plus grande ouverture sur le monde qui entoure les personnes hébergées.

Parmi ces précieux partenaires, la paroisse St-Joseph-de-Chambly offre un accompagnement spirituel apprécié des résidents qui en expriment le désir. D'autres collaborations, notamment avec la Ville de Chambly, les établissements d'enseignement, les organismes communautaires et divers acteurs du milieu, contribuent également à la réalisation d'activités et de projets porteurs de sens.

Depuis 2023, l'équipe de Manoir Soleil participe au projet Porte-à-lire, en collaboration avec la Ville de Chambly, l'équipe de la bibliothèque et le ministère de la Culture du Québec. Il s'agit d'un service de bibliothèque mobile offert aux résidents.

La participation aux travaux de l'AELDPQ a également occupé une place importante au cours de l'année. Mme Christine Grégoire, directrice générale, a poursuivi son implication à titre de secrétaire-trésorière du conseil d'administration et membre du comité exécutif au sein de l'Association des établissements de longue durée privés du Québec.

Mme Jessika Vignola, directrice des soins infirmiers, a pour sa part animé le comité des directrices de soins infirmiers de l'AELDPQ lors de rencontres mensuelles, et Mme Véronique Jacques, responsable des ressources humaines, participe au comité des ressources humaines de l'AELDPQ.

Ces implications témoignent de la volonté de Manoir Soleil de contribuer activement aux réflexions provinciales, de demeurer à l'affût des meilleures pratiques et de participer au développement collectif des CHSLD privés conventionnés.

PLAN STRATÉGIQUE 2025-2028

Manoir Soleil poursuit sa démarche de planification stratégique afin de soutenir sa mission, de concrétiser sa vision et de mettre en œuvre des orientations adaptées aux besoins des résidents, des familles, des proches aidants, du personnel et des partenaires du réseau de la santé et des services sociaux.

Cette planification permet d'identifier les contraintes organisationnelles, de saisir les opportunités de développement, de prioriser les actions structurantes et d'évaluer les ressources disponibles de manière rigoureuse. Elle constitue un outil dynamique d'amélioration continue, appelé à évoluer selon les besoins de la clientèle, les exigences ministérielles, le cadre législatif et les réalités du réseau.

COMMISSAIRE LOCALE AUX PLAINTES ET À LA QUALITÉ DES SERVICES

Le respect des droits des usagers et l'amélioration continue de la qualité des soins et des services constituent des priorités importantes pour Manoir Soleil. À cet égard, la commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services agit de façon indépendante afin de recevoir, d'examiner et de traiter les préoccupations, commentaires ou plaintes exprimés par les résidents, leurs proches ou leurs représentants.

Au 31 mars 2026, Mme Louise Hardy occupait cette fonction au sein de l'établissement. Son rôle consiste notamment à veiller au respect des droits des usagers, à assurer un traitement impartial et confidentiel des plaintes ainsi qu'à formuler, lorsque requis, des recommandations visant l'amélioration de la qualité et de la sécurité des services. La semaine des droits est soulignée par des activités organisées en étroite collaboration avec le comité des résidents.

Manoir Soleil demeure néanmoins attentif aux commentaires et aux préoccupations exprimés par les résidents, les familles et les proches aidants. Chaque observation est considérée comme une occasion d'amélioration et contribue à renforcer la qualité du milieu de vie ainsi que l'expérience des personnes hébergées.

L'établissement poursuit sa collaboration avec les instances concernées afin de maintenir des mécanismes accessibles, transparents et efficaces de traitement des plaintes et d'amélioration continue de la qualité des services, dans le meilleur intérêt des résidents et de leurs proches.



LES RÉSULTATS – BILAN ANNUEL 2025-2026

Milieu de vie, bénévolat et activités

Tout au long de l'exercice 2025-2026, Manoir Soleil a poursuivi sa mission de créer un milieu de vie chaleureux, stimulant et profondément humain, où le bien-être, la participation et l'épanouissement des résidents demeurent au cœur des priorités. Les activités offertes visent non seulement à répondre aux besoins de loisirs, mais également à favoriser les liens sociaux, le maintien des capacités, le sentiment d'appartenance et la qualité de vie.

Une programmation diversifiée d'activités physiques adaptées, d'ateliers créatifs, de jeux, de musique, de célébrations, de rencontres intergénérationnelles et d'animations thématiques a permis à chacun de participer à la vie de l'établissement selon son rythme et ses préférences.

L'année a été ponctuée de nombreux événements rassembleurs, dont les fêtes mensuelles, les BBQ estivaux, l'épluchette de blé d'Inde, les activités saisonnières, les célébrations du temps des Fêtes ainsi que plusieurs journées thématiques ayant contribué à créer des moments de plaisir, de partage et de convivialité. La fête de Noël des résidents, tenue le 17 décembre 2025, a constitué un moment particulièrement apprécié grâce à la présence des familles, des enfants de la garderie et du père Noël, ainsi qu'à la remise de cadeaux à tous les résidents.

Le bénévolat continue d'occuper une place importante au sein du milieu de vie. Grâce à la précieuse implication de bénévoles engagés, les résidents bénéficient d'un accompagnement complémentaire favorisant les échanges, la participation sociale et le maintien de liens significatifs. La contribution de ces personnes dévouées a été soulignée dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole.

Les familles et les proches aidants demeurent également des partenaires essentiels du milieu de vie. Leur présence, leur participation aux activités et leur collaboration avec les équipes contribuent à maintenir un environnement accueillant et respectueux des besoins et des habitudes de chaque résident.

Par l'engagement du personnel, des bénévoles, des familles et des partenaires, Manoir Soleil poursuit le développement d'un milieu de vie dynamique où chaque résident est encouragé à demeurer actif, valorisé et pleinement intégré à la vie de sa communauté.

Qualité, sécurité et prévention

Projets cliniques, technologiques et organisationnels

Plusieurs projets structurants ont été réalisés ou amorcés afin d'améliorer la sécurité, l'efficacité et la qualité des services. Parmi ceux-ci figurent l'installation de gicleurs additionnels, l'installation de rails au plafond pour les lève-personnes, la mise en place d'un nouveau système de sécurité des portes à codes et à puces, ainsi que l'implantation d'une nouvelle plateforme Médisolution pour la gestion de la paie et des horaires, du calendrier des vacances, des horodateurs et d'un portail informatisé.

Une nouvelle plateforme XPill Pro a été implantée pour la gestion et la sécurisation de la distribution et de l'administration des médicaments.

L'année a également été marquée par l'implantation du nouveau logiciel de gestion des ressources humaines Folks, la migration du réseau vers SharePoint, des démarches auprès de différentes entreprises technologiques, ainsi que des travaux liés au système d'information de laboratoire, dont l'implantation d'une centrifugeuse.

Depuis plus de huit ans, l'équipe de Manoir Soleil poursuit son innovation avec la technologie Seneca Sense et son projet de recherche : un système de capteurs portables permettant d'offrir des culottes d'incontinence intelligentes aux résidents. Cette solution contribue à améliorer le confort, la dignité et la qualité des soins quotidiens offerts à nos résidents.

La clinique visuelle mobile a également été mise à la disposition des résidents sur place, leur offrant un accès privilégié à des soins spécialisés et adaptés à leurs besoins.

De plus, un service buccodentaire, composé de dentistes et d'hygiénistes dentaires, est déployé au Manoir Soleil, contribuant à la promotion de la santé buccale et au bien-être des résidents.

Des campagnes de vaccination, des audits de prévention et de contrôle des infections ainsi que des programmes de marche et de prévention des chutes se poursuivent, témoignant de l'engagement et de la rigueur de l'établissement envers la sécurité.

Du 22 au 27 janvier 2026, Manoir Soleil a connu une éclosion d'influenza A touchant six résidents seulement. L'application exemplaire des mesures de prévention et de contrôle des infections a permis de limiter la propagation et de protéger les résidents ainsi que le personnel.

Le 5 décembre 2025, une pharmacienne a été nommée afin de travailler avec l'équipe clinique une journée par semaine. L'arrivée de deux nouveaux médecins, Dre Montpetit et Dre Yayaoui, le 11 mars 2026, a également contribué au renforcement de l'équipe médicale. Le 20 mars 2026, l'équipe de Manoir Soleil a souligné la retraite du Dr Mailloux après 40 années de loyaux services, par la remise d'une plaque d'appréciation et d'un cadeau lors d'une célébration à Manoir Soleil.

Conformément à la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés, des activités obligatoires de sensibilisation ont été organisées, en complément de la formation et de la prévention offertes à tous.

Le sondage de satisfaction annuel et son plan d'action ont été réalisés auprès des résidents et de leurs familles afin de recueillir leurs perceptions et d'améliorer les services.

Le comité des résidents est très actif au sein de Manoir Soleil. Son engagement exceptionnel et son dévouement se distinguent. Ses membres sont toujours à l'écoute des besoins des résidents et consacrent temps et énergie à améliorer le quotidien de chacun. Des rencontres sont tenues hebdomadairement.

De nombreuses formations ont été offertes, notamment en RCR, en PDSP, en prévention et contrôle des infections, en soins palliatifs, en soins buccodentaires, en bientraitance/lutte contre la maltraitance, PSIMU, SCPD, approche Montessori, SIMDUT, etc. De nombreuses capsules d'enseignement ont également été offertes aux familles et aux bénévoles, notamment sur l'accompagnement en soins palliatifs, la bientraitance et la maltraitance, etc.

Manoir Soleil a poursuivi des actions concrètes en matière de développement durable, notamment par la collecte des matières organiques et la mise en place de la récupération des contenants avec consignation. Ces initiatives s'inscrivent dans une volonté d'améliorer les pratiques environnementales au sein de l'établissement.

Le service Téléphone Amical, implanté pour les résidents, vise à briser l'isolement et permet d'échanger, de discuter et de maintenir un lien social.

La présence d'une préposée accompagnatrice lors de l'accueil des nouveaux résidents a contribué à renforcer l'accompagnement, la sécurité affective et l'intégration des personnes hébergées dans leur nouveau milieu de vie.

Les 26 politiques et procédures locales étaient également en cours de révision à la fin de la période.

Manoir Soleil détient le sceau d'excellence d'Agrément Canada avec mention.

Partenariats, représentations et implication provinciale

Au cours de l'exercice 2025-2026, Manoir Soleil a poursuivi son engagement auprès de nombreux partenaires du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que de divers organismes provinciaux œuvrant dans le domaine des soins de longue durée. Ces collaborations ont permis à l'établissement de demeurer à l'affût des meilleures pratiques, des orientations gouvernementales et des enjeux émergents touchant la qualité des soins, la sécurité des résidents et l'organisation des services.

La participation régulière aux rencontres avec Santé Québec Montérégie-Centre et aux différentes tables de concertation a favorisé le partage d'expertise, l'harmonisation des pratiques et le suivi des priorités régionales. Ces échanges ont notamment contribué au déploiement de mesures liées à la prévention et au contrôle des infections, à la qualité des soins et à l'amélioration continue des services offerts aux résidents.

Manoir Soleil maintient également une présence active au sein de l'Association des établissements de longue durée privés du Québec (AELDPO). À titre de secrétaire-trésorière du conseil d'administration et membre du comité exécutif, la directrice générale, Mme Christine Grégoire, poursuit son implication dans les travaux visant le développement et l'évolution du secteur des CHSLD privés conventionnés. Cette participation permet à l'établissement de contribuer aux réflexions stratégiques et aux représentations réalisées auprès des différentes instances du réseau.

L'engagement de Manoir Soleil se reflète également dans la participation de plusieurs membres de l'équipe à des comités provinciaux. Mme Jessika Vignola, directrice des soins infirmiers, a assuré l'animation du comité provincial des directrices et directeurs des soins infirmiers de l'AELDPO, tandis que Mme Véronique Jacques, responsable des ressources humaines, a contribué aux travaux du comité provincial en ressources humaines. Ces implications favorisent le partage des connaissances, le développement de solutions innovantes et l'amélioration des pratiques organisationnelles.

L'établissement a également pris part à des événements d'envergure, dont le Grand Rendez-vous de l'AELDPO, ainsi qu'à différentes activités de formation, de concertation et d'échange de connaissances. Ces occasions ont permis de renforcer les liens avec les partenaires du réseau, de promouvoir l'excellence des soins de longue durée et de soutenir le développement des compétences des équipes.

Par son implication régionale et provinciale, Manoir Soleil affirme sa volonté de contribuer activement à l'évolution du réseau de la santé et des services sociaux, tout en poursuivant sa mission d'offrir aux résidents des soins et des services de qualité dans un milieu de vie humain, sécuritaire et respectueux.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'exercice 2025-2026 a été marqué par plusieurs événements significatifs qui ont contribué à l'histoire, au rayonnement et à la vie quotidienne de Manoir Soleil.

Le 22 février 2026, l'établissement a vécu un moment empreint d'émotion avec le décès de l'un de ses fondateurs, M. Robert Tessier. Son engagement, sa vision et son dévouement ont grandement contribué au développement de Manoir Soleil au fil des décennies. Son héritage continue d'inspirer l'ensemble des équipes dans la poursuite de leur mission auprès des résidents.

La Garderie Aux P'tits Rayons et Manoir Soleil ont également vu leur modèle intergénérationnel mis en valeur dans le cadre du lancement du livre *Ensemble, récits de cohabitation intergénérationnelle*. Cette reconnaissance souligne l'impact positif des relations entre les enfants et les résidents ainsi que la contribution unique de cette initiative à la vitalité du milieu de vie.



L'année a également été ponctuée de nombreux moments de bonheur et de célébration. Parmi ceux-ci, le 102e anniversaire d'une résidente a constitué un événement rassembleur, témoignant de la richesse des parcours de vie et de l'importance accordée à la reconnaissance de chaque personne hébergée.

Enfin, le 31 mars 2026 a marqué l'achèvement de la première année complète de Manoir Soleil à titre de CHSLD privé conventionné et par l'ajout de plusieurs technologies. Cette étape importante a permis de consolider les pratiques organisationnelles, de renforcer les partenariats avec le réseau de la santé et des services sociaux et de poursuivre le développement de services de qualité au bénéfice des résidents et de leurs proches.

Ces événements témoignent à la fois de l'histoire, de l'évolution et du dynamisme de Manoir Soleil, ainsi que de sa capacité à préserver un milieu de vie humain, chaleureux et profondément enraciné dans sa communauté.

CONCLUSION

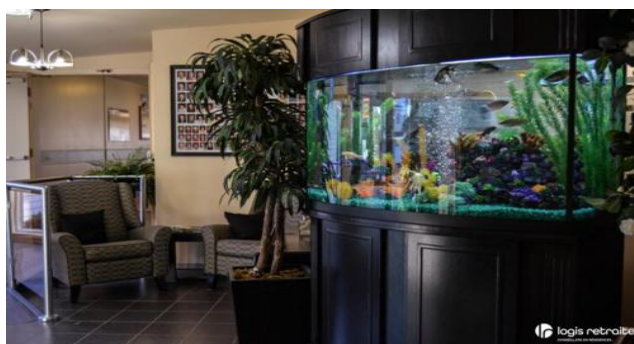
L'exercice 2025-2026 représente une étape marquante dans l'histoire de Manoir Soleil, puisqu'il constitue la première année complète de l'établissement à titre de CHSLD privé conventionné. Cette année a été caractérisée par la poursuite de la consolidation des pratiques cliniques et administratives, le déploiement de projets structurants ainsi que le maintien d'un engagement constant envers la qualité des soins et des services offerts aux résidents.

Les réalisations présentées dans ce rapport témoignent de la mobilisation remarquable des employés, des gestionnaires, des médecins, des professionnels, des bénévoles, des familles et des partenaires qui contribuent, chaque jour, à faire de Manoir Soleil un milieu de vie humain, chaleureux et sécuritaire. Grâce à leur dévouement et à leur expertise, les résidents bénéficient d'un accompagnement empreint de respect, de bienveillance et de dignité.

Au cours de l'année, l'établissement a poursuivi ses efforts d'amélioration continue en matière de qualité, de sécurité, d'innovation, de développement des compétences, de prévention et de participation des résidents à la vie du milieu. Les nombreuses initiatives réalisées démontrent la volonté de répondre aux besoins évolutifs de la clientèle tout en maintenant les plus hauts standards de qualité.

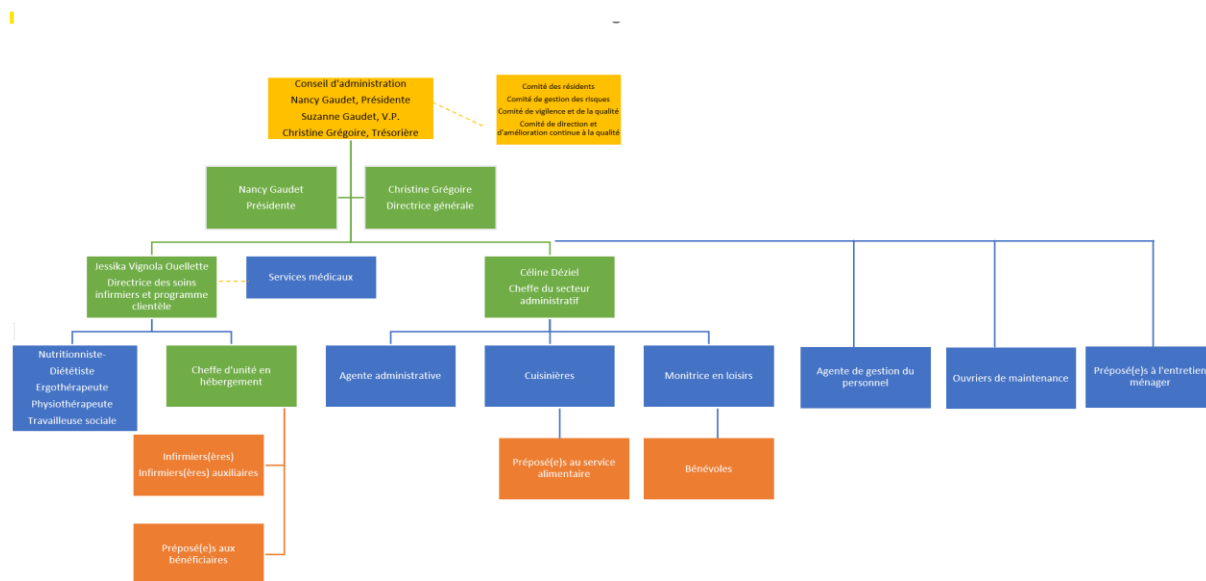
Fidèle à sa mission et à ses valeurs, Manoir Soleil entend poursuivre son développement dans un esprit de collaboration, d'excellence et d'ouverture sur sa communauté. L'établissement demeure résolument tourné vers l'avenir, avec l'objectif de continuer à offrir un milieu de vie où chaque résident est reconnu comme une personne unique, respectée dans son parcours, ses choix et son histoire de vie.

Le conseil d'administration et la direction remercient sincèrement l'ensemble des résidents, des familles, des proches aidants, des employés, des bénévoles et des partenaires pour leur confiance et leur précieuse contribution à la réalisation de la mission de Manoir Soleil. Ensemble, ils contribuent à faire de l'établissement un lieu où la qualité des soins, l'humanité et le respect de la personne demeurent au cœur de chaque action.



L'ORGANIGRAMME AU 31 MARS 2026

L'organigramme officiel de Manoir Soleil au 31 mars 2026 est présenté ci-bas. Il illustre la structure organisationnelle de l'établissement ainsi que les rôles clés qui assurent son bon fonctionnement, la coordination des services et le soutien aux équipes cliniques, administratives et opérationnelles.



Ce rapport a été déposé et approuvé par le conseil d'administration. Il est publié sur le site : www.manoirsoleil.com